

**DEPARTEMENT
VOLKSWIRTSCHAFT UND INNERES**

Vorsteher

14 novembre 2023

Allocution de bienvenue du conseiller d'État Dieter Egli, Forum de la détention et de la probation, 22 novembre 2023, Kultur- und Kongresshaus Aarau

Chères collaboratrices, chers collaborateurs du domaine de l'exécution des sanctions pénales,
Chères et chers participant-e-s au Forum de la détention et de la probation,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux que le 6^e Forum de la détention et de la probation du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales se déroule ici à Aarau, et ai le plaisir de vous transmettre les salutations amicales de la ville d'Aarau et du Conseil d'État du canton d'Argovie.

Je félicite le CSCSP d'organiser ce forum régulièrement autour des thèmes pertinents pour la pratique. Et vous, chères et chers participant-e-s, de prendre deux journées dans votre agenda pour examiner ces sujets de plus près, de faire une pause dans votre activité quotidienne pour vous pencher sur les bases de votre travail.

Avec le sujet sélectionné cette année, « à quel point le système pénitentiaire est-il (a)social ? », vous tapez sans doute en plein dans le mille.

Entretenir et maintenir des relations sociales, ou même y mettre fin, sont des choses relativement aisées lorsque l'on est en liberté. On se retrouve après le travail, on s'entend rapidement par Whatsapp ou on fixe une sortie pour le prochain weekend : ces décisions sont faciles, simples à prendre. Il s'agit de la liberté de chacun-e de décider pour soi. En exécution de sanction, en revanche, les relations sociales sont forcément difficiles à maintenir. Dans ce contexte, les obstacles sont bien plus importants.

Or, on ne peut pas se contenter de mettre les rapports sociaux sur pause pendant l'exécution de la sanction – même si parfois, cette solution pourrait sembler plus facile pour le travail. Les relations sociales existent de facto. Vouloir les réprimer ou les négliger aboutit simplement, en fin de compte, à leur laisser prendre davantage d'influence, et souvent, de manière incontrôlée.

Je suis donc convaincu de la chose suivante : grâce à votre travail et à votre réflexion, vous aidez à rendre l'exécution des peines plus sociale, car vous regardez la question de plus près, vous observez la thématique sous plusieurs angles, en impliquant tous les acteurs importants à cet égard : non seulement les professionnel-le-s, mais aussi les établissements, les services d'exécution et de probation, ainsi que les proches. Ayant moi-même un bagage en sciences sociales, je connais les pièges qui entourent cette notion de « social ». Je l'emploie malgré tout : vous rendez l'exécution des peines plus sociale, donc plus efficace et, du moins en termes de durée, plus efficiente et moins chère, précisément.

Et c'est ce qui m'intéresse également en tant que responsable, au niveau politique, des 470 places fournies par les établissements argoviens de privation de liberté.

En cette qualité d'homme politique, je souhaiterais aussi vous rappeler que l'exécution des peines est un sujet extrêmement difficile y compris dans la perception du public. Parce que l'on n'en parle pas, parce que l'on préfère l'éviter, parce que beaucoup ne le connaissent tout simplement pas. On parle bien des prisons quelquefois, mais pour la plupart des gens, c'est une « terra incognita ».

Par conséquent, il s'agit aussi d'un sujet sur lequel on projette toutes sortes de convictions et d'émotions. Dans les médias, mais également les milieux politiques, certaines expressions reviennent : pour les un·e·s, il est question de « conditions inhumaines de détention », et pour les autres, de « justice laxiste » et de « prisons de luxe ». Ces expressions frappantes suscitent beaucoup d'associations d'idées, qui ne recourent probablement jamais la réalité du terrain.

J'entends parfois les gens les plus divers émettre des jugements sur l'exécution des peines ou les auteur·e·s d'infraction, et je préfère ne pas vous les répéter ici mot pour mot. Ce sont ces mêmes personnes, s'exprimant au comptoir d'un bar, dans une association ou sur des forums en ligne, qui élisent ensuite les politicien·e·s, lequel·le·s sont, pour leur part, chargé·e·s de préserver les ressources du domaine pénitentiaire dont vous avez besoin pour accomplir votre travail avec professionnalisme ; autrement dit, pour faire ce que vous devez faire, et ce que vous faites avant tout pour la société.

C'est pourquoi, après tous les points techniques que vous avez traités aujourd'hui, j'ai une faveur à vous demander : n'oubliez de parler également de ce que vous faites.

Ce qui n'est pas une mince affaire, je le sais. Généralement, les autorités et l'État ont bien du mal à communiquer à la population en quoi consiste le travail dans le domaine de la détention et de la probation. Et je pense que pour le domaine lui-même, cette communication est encore plus complexe.

Chacun·e a une valeur, indépendamment de son histoire. Nous qui sommes ici dans cette salle le savons. Pourtant, dans l'opinion publique, la valeur des personnes détenues pour des infractions est proche de zéro (ou elle n'intéresse tout simplement pas). Beaucoup trouvent qu'il serait suffisant de mettre au pain et à l'eau les personnes qui pèsent doublement sur notre système : d'une part, parce qu'elles commettent des crimes et enfreignent nos règles, et d'autre part, parce que nous devons les enfermer et les resocialiser.

Quant à vous, vous devez au contraire, d'une façon ou d'une autre, faire comprendre à la collectivité que le travail n'est pas véritablement efficace si l'on économise sur la réinsertion et que l'on traite les personnes détenues de manière aussi dure que possible – ou justement, de manière aussi asociale que possible. Vous devriez pouvoir raconter vos succès au grand public : lui parler des personnes qui ont réussi à se réinsérer dans la communauté ; et lui dire qu'une telle réinsertion est plus profitable à la société, et surtout moins chère, que n'importe quelle exécution de peine.

Mais ce n'est que rarement, voire jamais, que vous pouvez raconter ces histoires de réussites : parce que vous n'en avez guère l'occasion et parce que les personnes concernées ne le veulent pas. Et malheureusement, ces réussites restent beaucoup moins longtemps en tête que la photo de Brian – si vous me pardonnez cette remarque actuelle, mais pertinente.

Malgré tout, vous devez trouver un moyen de mener ce dialogue. Celui-ci est très important, surtout à notre époque, qui est témoin d'une remise en cause continuelle des institutions étatiques et, en particulier, de notre État de droit.

Mon vœu est donc que vous meniez également une réflexion à ce sujet. Peut-être lors d'un prochain forum. Faire le bien et en parler, voilà ce que nous devons aussi apprendre à réaliser.

Par conséquent, profitez des inspirations mutuelles que fait naître ce forum, et utilisez les connaissances tirées des ateliers et des exposés passés et à venir, ainsi que du parcours, qui donne des aperçus saisissants de cette thématique. Ledit parcours est à présent ouvert et n'attend plus que d'accueillir des visiteuses et visiteurs intéressé·e·s.

L'apéritif qui va suivre donnera justement l'occasion de discuter les un·e·s avec les autres. (À noter que le vin est d'ailleurs offert par le canton d'Argovie). Je trinque avec vous à la réussite et au déroulement fructueux de ce forum, et remercie très chaleureusement l'ensemble de ses contributrices et contributeurs, qui s'investissent tous les jours en mettant leur expertise et leur énergie au service des personnes détenues et des professionnel·le·s du domaine – tout en veillant toujours à satisfaire à la fois aux impératifs de sécurité et de réinsertion sociale. Je vous souhaite une agréable soirée, et vous souhaite une deuxième journée de séminaire passionnante.

Merci beaucoup !